



Collectif DZ-Ecoles

S.D.U.13



Les parents d'élèves et leurs représentants (fédérations, associations, collectifs), les personnels municipaux (écoles et animation), les enseignants avec leurs organisations syndicales... qui ont manifesté, dans l'unité, le 12 septembre, ont pu constater le **refus de toute volonté de dialogue de la mairie de Marseille**.

Malgré la mobilisation importante (faisant suite à celle du 5 septembre), la délégation constituée n'a pas été reçue. Elle aurait pourtant pu permettre d'avancer, dans l'intérêt des enfants, des parents et des personnels, sur la mise en œuvre des activités périscolaires le vendredi après midi.

La Mairie engage sa responsabilité en tablant sur l'essoufflement des parents (qui ne peuvent se mobiliser tous les vendredis) et des personnels municipaux (qui perdent de l'argent en étant grévistes). Elle table également sur la mise en place de quelques garderies chaotiques où **la sécurité des enfants est mise en danger**. C'est pourquoi **la grève des agents territoriaux constitue, dans ces conditions, une mesure de protection** pour les enfants et les personnels eux-mêmes.

Cette situation ne peut rester en l'état. Parents, personnels municipaux et enseignants ne peuvent subir plus longtemps le **désordre scolaire** volontairement organisé depuis la rentrée.

Les organisations signataires demandent :

- la mise en place rapide de temps d'activités périscolaires (TAP) de qualité le vendredi après midi sur l'ensemble des écoles de la ville
- l'augmentation du budget prévu pour ces TAP (actuellement de seulement 3€ par enfant et par vendredi)
- la gratuité pour tous les TAP mis en place sur l'ensemble de la ville.
- l'affectation d'un personnel municipal de l'animation responsable du périscolaire par école (et non pas groupe scolaire regroupant jusqu'à 5 écoles)
- la revalorisation de la rémunération (12€ brut de l'heure actuellement) et des contrats des animateurs
- le respect des taux d'encadrement, déjà trop élevés (1 animateur pour 14 enfants en maternelle, 1 pour 18 en élémentaire)
- la signature d'une convention d'occupation des locaux pour toute activité périscolaire dans les écoles

Compte tenu de l'urgence de ce dossier, **les organisations MPE, FCPE, DZ, FSU, SNUipp-FSU, SDU-FSU, CGT Educ'action, CGT Territoriaux, SUD Education, SE-UNSA, UNSA Territoriaux, SEP-UNSA, SGEN-CFDT, CFDT Interco exigent d'être reçues immédiatement par le Maire de Marseille.**

Elles en appellent également à l'Etat et à son représentant local, le Préfet, afin qu'il réunisse d'urgence une table ronde avec toutes les parties prenantes (Mairie, organisations syndicales, associations de parents).

Elles appellent à poursuivre la mobilisation
en manifestant samedi 20 septembre 2014 à 10h30
du Vieux Port (quai des Belges) jusqu'à la Mairie.

Marseille, le 15 septembre 2014